



Colloque international organisé par

L'Association de Géographes Français (AGF)
Le Centre d'Études sur le Développement des Territoires et l'Environnement (CEDETE) de
l'Université d'Orléans
Le Réseau régional multi-acteurs de la coopération internationale et de la solidarité en région
Centre Val-de-Loire (CENTRAIDER)

Vendredi 3 décembre et samedi 4 décembre 2021
Université d'Orléans

Quand les solidarités font territoires. Interroger les géographies du lien social à l'aune de la crise globale

Journées proposées par Geneviève Pierre*, Bertrand Sajaloli** et Franck Guérit*

*CEDETE, université d'Orléans

** CEDETE, université d'Orléans et CENTRAIDER

Appel à communications

Argumentaire :

Incontestablement, s'installe en France une vision pessimiste des territoires et de la société (Gauchet, 2016 ; Guilluy, 2015, 2016, 2018) qu'étaient, avec de nombreuses nuances néanmoins (Grésillon et *alii*, 2016), les statistiques sur l'accroissement des inégalités socio-spatiales, et ce à toutes les échelles, ainsi que celles des violences sociales et culturelles (mouvement des Gilets jaunes, crise migratoire...). Pourtant, s'il ne s'agit pas de nier ces difficultés que la multiplicité des crises (crise financière de 2008, sanitaire de 2020 et 2021...) exacerbe, elles sont à relativiser si l'on compare la France à d'autres pays du Nord comme du Sud (inégalités moins fortes, présence d'un État protecteur plus importante) et enfin – et

surtout – elles masquent un formidable engagement des habitants eux-mêmes, des Collectivités, dans la solidarité et dans la construction d'un vivre-ensemble qui fondent l'identité de nos territoires, et, d'une certaine manière, le modèle français. S'ils subissent des transformations continues et profondes (chômage structurel, vieillissement des populations, retour de l'insécurité sociale...), les mécanismes de solidarité, sur un fond de désengagement de l'État (Aguilera et *alii*, 2020), ou du moins de recomposition des politiques publiques sociales, sont en quelque sorte renouvelés par la récurrence des crises. L'engagement des collectivités territoriales et de beaucoup de citoyens dans la transition écologique (villes en transitions, tiers-lieux, COP régionales, circuits courts alimentaires et énergétiques -Pierre, 2013 ; Mazaud et Pierre, 2019 -...) ravive les solidarités et anime l'espace tandis que de nouveaux idéaux territoriaux et sociétaux émergent : justice environnementale (Larrère, 2009), justice spatiale (Bret et *alii*, 2010 ; Gervais-Lambony, 2009), justice alimentaire (Slocum et *alii*, 2016), humanité environnementale, communs (Alix et *alii*, 2018 ; Ostrom, 2015), économie sociale et solidaire (Draperi, 2014, 2017 ; Laville, 2016, 2019), altérité des liens homme-nature (Blandin, 2018 ; Bourg, 2018), notion de terrestres (Latour, 2012, 2017). Ainsi, comme l'affirment une des dernières rencontres de Cerizy en juillet 2019 (Bucolo et *alii*, 2019), « nous sommes rentrés dans une sorte de nouvel âge des communs, celle de l'enracinement des communs dans la société, de leur extension à des domaines sans cesse élargis de la vie sociale ».

Or, si la notion d'égalité a été abordée par les géographes (Estèbe, 2015), celle de solidarité reste peu explorée, ou alors très récemment (Bioteau, 2018 ; Dragan, 2016), à la fois en termes de réseaux d'acteurs et de spatialités. C'est donc vers cette France des solidarités que nous nous penchons dans cette Journée organisée par l'Association de Géographes Français, par le laboratoire CEDETE de l'université d'Orléans et par le réseau régional multi-acteurs CENTRAIDER. Au moment où l'INSEE produit des études indiquant que 4 Français sur 10 sont membres d'une association (Burrigand, 2016 ; Reynaert, 2016) qui, dans de nombreux domaines (alimentation, sport, culture, environnement, santé, humanitaire, solidarité internationale...) créent toutes du lien social et sont souvent les laboratoires d'innovation sociales ou économiques (Laville, 2019, 2020). Ces actions associatives sont la plupart du temps étudiées par thématiques : monographie d'associations caritatives comme ATD Quart Monde, Emmaüs, Les Restos du Cœur, France Handicap, Sport sans Frontières, Peace and Sport..., d'ONG environnementales comme Greenpeace, WWF, FNE, Amnesty International, ..., évaluation des politiques publiques pour les dispositifs d'encadrement de la pauvreté (RMI, RSA) ou de la santé (aide à l'enfance des Conseils départementaux). Si elles font l'objet de travaux scientifiques dans des revues disciplinaires très pointues (en sociologie et en économie, notamment), elles ne présentent jusqu'à aujourd'hui aucun ouvrage de synthèse rassemblant et confrontant l'ensemble des actions de solidarités présentant, à différents niveaux géographiques, les effets localisés de la présence des structures et des actions en matière d'engagement citoyen.

De même, les effets structurants de la solidarité sur les territoires (cohésion sociale, construction d'identités, bienfaits économiques...) ne sont que très rarement interrogés.

L'objectif de ce colloque « **Quand les solidarités font territoires. Interroger les géographies du lien social à l'aune de la crise globale** » est donc de préciser en quoi les solidarités sont liées au développement local et en quoi elles contribuent à modeler des territoires spécifiques. Qu'est-ce qu'un « territoire solidaire », comment les différentes solidarités locales autour de diverses ressources (santé, énergie, logement, emploi, alimentation, culture...) s'y combinent-elles ? En quoi font-elles systèmes et pas seulement remèdes aux crises écologiques, démocratiques et sociales ? Peut-on repérer si ce n'est des types mais du moins des configurations de territoires solidaires selon les situations géographiques (milieu urbain, péri-urbain, rural proche ou lointain), selon les échelles (du quartier à l'agglomération, de la petite ville à la métropole, du village au bourg), selon les fondements solidaires retenus (l'agriculture, l'alimentation, l'écologie, la culture, l'intégration des populations en marge, la lutte contre la pauvreté, l'aide au développement...), selon enfin les dispositifs organisationnels choisis (tiers lieux, coopératives, communautés, associations villageoises ou de quartiers, organismes appuyés par des politiques publiques...) ? Comment s'articulent les différentes échelles territoriales des solidarités, de la petite communauté d'êtres vivants reliés par un projet de vie dûment ancré dans un espace étroit, aux courants universalistes planétaires comme l'écologique, le numérique, le démocratique, l'aide au développement et la coopération décentralisée ? Pour ces deux derniers domaines, en quoi l'engagement des structures, très majoritairement associatives, impliquées dans le développement local des pays du Sud crée-t-il en retour des dynamiques territoriales dans les collectivités territoriales des régions françaises (CENTRAIDER, 2017). Existe-t-il un translocalisme des solidarités qui, entre mondialisation et localisme, est susceptible de susciter une intelligence commune du développement local ? *A contrario*, ce déploiement spatial des solidarités est souvent, et paradoxalement, à l'origine de conflits entre les différentes composantes sociales d'un territoire. Quels sont-ils ? Quelles tensions se greffent autour des solidarités internes (jardins partagés, résidences fermées, *Gated Communities*) quand elles sont ressenties ou débouchent sur des processus d'exclusion conduisant à une fragmentation socio-spatiale ? Comment, pour éviter cet écueil, les solidarités cimentent-elles autour d'un projet commun des groupes humains socio-culturels disparates et éloignés ?

En évoquant toutes les formes institutionnelles et citoyennes d'actions et de dispositifs en matière de solidarité, en privilégiant les entrées spatiales, et notamment les liens entre solidarité et développement local, il s'agit de présenter les territoires sous des jours plus cléments. Cette réflexion sera conduite dans une perspective européenne et internationale, l'objectif étant de comparer les expériences solidaires engagées en Europe, et notamment en Roumanie et en Italie, celles lancées dans les pays du Sud, et notamment en Afrique de l'Ouest,

au Maghreb et en Inde, avec les projets nationaux afin de mieux en révéler les singularités et de réfléchir en termes de transferts de modèles solidaires. Trois thèmes rythmeront les contributions attendues qui s'organiseront en sessions plénières et en divers ateliers (à définir après réception et sélection des propositions).

1. La solidarité, une approche sociale renouvelée par l'espace ?

Étudiée par Durkheim en 1893 dans son ouvrage « De la division du travail social », la solidarité se scinde habituellement en deux pans : solidarités mécanique et organique, la première distinguant les liens unissant les femmes et les hommes d'une même communauté (la famille, la paroisse, le village...), la seconde ceux établis dans le cadre de la division du travail et de l'explosion des cadres locaux. Son hypothèse étant que la seconde efface la première d'où l'apparition redoutée d'une anomie sociale (désintégration des normes et absence de réaction) préjudiciable au vivre-ensemble et débouchant sur un individualisme forcené. Cette approche complète les travaux de Ferdinand Tönnies (1887) consacrés aux termes de *communauté* (*Gemeinschaft*) et de *société* (*Gesellschaft*). Avec leur puissante force symbolique et heuristique, ces distinctions différencient deux grands modes d'organisation des relations sociales, à la source de la différenciation entre monde urbain et monde rural.

Malgré la méfiance légitime des sociologues pour la notion même de solidarité (concept-valise et fourre-tout), le lien toujours mystérieux qui unit les individus et fonde les groupes est au cœur de la discipline (Lefèvre, 1998 ; Putnam, 2000, 2003). Comment, dans le monde du travail notamment, les sociologues ont-ils renouvelé leurs analyses de la solidarité ? Quelles dynamiques sont-elles à l'œuvre (ressources humaines mettant en concurrence les salariés et individualisant les carrières, fragilisation des syndicats) quand l'entreprise, autrefois structurante sur le plan social, crée de l'exclusion. Inversement, quelles nouvelles dynamiques sociales, liant solidarité à dignité, sont-elles susceptibles de mobiliser ces mêmes exclus (mouvement des sans-papiers, salariés de Good Year ou des personnels d'entretien dans des chaînes d'hôtel à bas coût...) et de susciter des réactions collectives (aide aux migrants) entraînant « un délit de solidarité » ? De même, la dynamique des tiers-lieux, des communs, s'apparente-t-elle à une réactivation des solidarités mécaniques ou est-on en train d'inventer de nouvelles formes de solidarités, qualifiées de réflexives, (jardin partagé, crèche parentale, restaurant participatif, habitat participatif et intergénérationnel, monnaie et économie locale...), comme l'affirmaient François Ascher et Francis Godard (1999) ? Quelle est alors la contribution des réseaux sociaux, et plus généralement du numérique, dans l'avènement d'une solidarité dématérialisée induisant d'autres rapports à l'autre et d'autres dispositifs d'entraide (*crowdfunding*) ?

Sur un plan spatial et social, quel rôle joue la proximité (Colletis, 2018), la participation

(Barnaud, 2015) et la proxémie (Hall, 1971) dans la fabrique des territoires solidaires ? La solidarité « réflexive », qui se veut en adéquation avec les développements de notre société contemporaine, décrirait les solidarités sociales organisées dans les sociétés urbaines de la modernité avancée, notamment celle des métropoles, différente de la modernité industrielle car basée sur d'autres types de liens sociaux : plus nombreux, plus librement choisis, mais aussi plus fragiles et plus éphémères en raison de nos multiples appartenances territoriales et de notre mobilité, coulée dans une géographie du temps et de la rapidité, liée à nos pratiques quotidiennes. Ces formes de solidarités ne peuvent donc plus être fondées sur les seules situations de coprésence physique dans un même quartier, dans un même lotissement. Elles se nouent également autour des hyper-lieux (Lussault, 2017). Elles se fondent sur la conscience d'intérêts communs ponctuels, par leur connaissance et par leur mise en pratique collective. Elles sont liées à la perception d'un sentiment d'incertitude dans une société à risque, matérialisé par l'impression d'insécurité liée aux violences urbaines, aux risques environnementaux, aux crises sanitaires ou encore à la flexibilité croissante de nos activités professionnelles. Elles nécessitent la mise en place de nouvelles instances de régulation de la société, en terme d'institutions et de modes de gouvernance, plus souples, plus flexibles mais aussi plus réactifs face à l'incertitude et à la connaissance de celle-ci. Cette expression de solidarité réflexive est-elle plus féconde scientifiquement que celle de solidarité territoriale, dans la mesure où elle vise plus clairement à définir la nature des relations sociales qui se construisent dans le cadre contemporain de nos sociétés hypermodernes, tout en intégrant clairement la dimension géographique, et notamment interterritoriale, de nos modes de vie ? Permet-elle ainsi de dépasser l'écueil d'une solidarité territoriale perçue dans le mythe d'une coprésence exclusive dans la seule dimension du local.

2. La solidarité, un pilier du développement local dans les territoires en transition ?

Un premier constat vise à survaloriser, dans l'expression de solidarités territoriales, les contextes géographiques de la proximité et de l'échelle locale. Qu'en est-il ? Est-ce valable ? D'autres échelles existent-t-elles ? Indéniablement il existe une dimension privilégiée de l'échelle locale dans les formes de solidarité territoriale, fondée notamment sur les logiques de l'économie de la proximité et de sur-socialisation de l'économie par le territoire local. La géographie des organisations trouve dans le territoire local les meilleurs atouts pour son développement : par la présence de communauté d'acteurs, par celle de fonctionnements qui favorisent les relations de coopération et de réciprocité, et par la construction d'un univers, collectif et mental, stable en termes de valeurs, d'identité, d'appartenance... Les projets et réalisations de l'économie solidaire tendent à souligner l'importance de l'échelle locale, privilégiée dans les dynamiques des solidarités territoriales. Mais cette apologie du local, en

partie opposée au global et au mondial, n'épuise pas le sujet.

D'une part, en quoi cette géographie des dynamiques endogènes de développement local dans lesquelles l'ESS joue un rôle majeur, et notamment le S de "solidarité", amène-t-elle à proposer et développer des projets qui "produisent du territoire", des activités, voire des aménagements (Pecqueur, 2007). Comment les objectifs, voire les impératifs, de solidarité sont-ils "endogénéisés" dans toute question de développement territorial, ainsi que dans toute politique publique à l'instar des principes de développement durable. Par exemple, les projets participatifs de transition énergétique sont-ils réellement solidaires, ne risquent-ils pas d'introduire des effets de club, voire une hybridation entre ces deux pôles ? Une attention particulière sera ainsi portée aux études de cas de « territoires solidaires » ou aux territoires identifiés et remarquables pour leur forte densité « d'actions solidaires ». Il s'agira alors de s'interroger sur la fabrique de tels espaces : quoi, pourquoi, comment, par qui et avec qui, dans quel contexte territorial, avec quelles trajectoires de développement et quels héritages sociopolitiques ont éclos ces « territoires solidaires » ?

D'autre part, le régime de l'inter-territorialité des individus et de ses pratiques sociales, inscrites dans une multiplicité de lieux de vie, dans une multi-appartenance spatiale, reliées par des réseaux de communication fondés sur la discontinuité spatiale de ces territoires de vie, remet en question la prééminence du local, ou du moins introduit un multi-localisme supposant un investissement dans plusieurs territoires locaux. Les solidarités territoriales, en tant qu'action sociale, résultent de cette géographie, caractérisée par une logique de nomadisme et par des situations de coprésence physique, éphémère et limitée dans le temps, inscrites dans des logiques de réseaux, fondées sur la discontinuité spatiale, voire des formes de coprésence virtuelle liées à l'usage des NTIC. La solidarité territoriale résulte donc également de ce régime de l'inter-territorialité, qui nécessite de repenser le territoire, du moins de ne pas le réduire à la seule géographie du territoire local, fondé sur la coprésence physique, contigu et délimité parfois par des territoires institutionnels. Il s'agira alors d'interroger cette notion du translocalisme qui, se déployant sur des territoires de constructions sociales, relie diverses échelles spatiales et temporelles. De même, le local ne peut arbitrairement être opposé au national, les politiques publiques, l'échelle étatique, étant déterminantes dans le maintien des solidarités organiques et des relations solidaires entre individus. Le traitement politique de l'actuelle crise sanitaire, la réactivation de l'État providence, le prouve à loisir. À cet égard, les travaux de Laurent Davezies (2014) montrent, du moins dans le contexte français d'un État unitaire et homogène sur le plan culturel, faiblement marqué par les disparités régionales, de l'importance des processus de redistribution de revenus et de ressources à l'échelle du territoire national, susceptible de prendre en charge les disparités socio-économiques qui existent entre les territoires locaux. Dès lors, quels liens les territoires solidaires entretiennent-ils avec la puissance publique ?

3. La solidarité internationale, un moteur de l'animation territoriale en France ?

Pourquoi aider les familles du Tiers-monde alors qu'il y a tant de misère autour de nous ? Pourquoi s'engager dans un projet de solidarité internationale, au sein d'une ONG ou d'une collectivité territoriale, alors que 12% de la population, soit plus de 310 000 personnes, vivent en dessous du seuil de pauvreté (Bonney, 2015) en région Centre-Val de Loire, plus de 15% en France métropolitaine, et ce dans le centre des grandes aires urbaines ou dans les territoires ruraux isolés ? Lancinante, contournée, cette question de la légitimité de la solidarité internationale connaît une réponse brutale et paradoxalement peu formulée : aider ailleurs, c'est s'aider soi-même, c'est construire un monde meilleur chez soi, c'est dynamiser ses propres territoires. En quoi alors la solidarité internationale est-elle alors un moteur du développement local dans nos régions ?

S'il est difficile de précisément recenser le nombre de structures engagées dans la solidarité internationale en France (au moins 20 000 rassemblées dans 12 réseaux régionaux multi-acteurs), le réseau CENTRAIDER fédère plus de 850 acteurs (ONG, collectivités territoriales, organismes privés). Ces acteurs contribuent fortement au développement local des territoires de notre région. Outre le lien avéré entre participation associative et engagement citoyen (Burrigand, 2016), la probabilité d'aller voter étant deux fois plus élevée chez les adhérents que chez les Français ne l'étant pas, la solidarité internationale agit directement sur les personnes et sur les territoires. Sur les personnes elles-mêmes car aider, c'est aussi s'aider et, avec un projet altruiste se construire une image de soi positive. Si les dérives du don sont bien connues (Charmillot, 2008 ; Maus, 1973), il faut réaffirmer ce lien fort entre bonheur individuel et engagement collectif, et plus globalement, en se référant à Gandhi (1969), ce « lien mystérieux entre le travail sur soi et le changement social, entre l'extériorité et l'intériorité ». En outre, participant à un projet d'aide au développement, on acquiert de l'expérience, des compétences, on s'inscrit dans des réseaux professionnels : si les chiffres manquent, la solidarité internationale est souvent une étape, notamment pour les jeunes, sur le chemin du travail. Enfin, le rapport sur la mobilité des jeunes à l'international le démontre, l'expérience internationale joue un rôle majeur, constitue un déclic, dans la trajectoire personnelle et professionnelle des jeunes en rupture sociale ou vivant dans des territoires isolés. La solidarité internationale nourrit le lien social, au sein de l'association porteuse du projet, mais également entre toutes les associations, entre tous les groupes culturels et ethniques d'une même commune. Pour toutes les collectivités territoriales, elle remplit également une fonction d'animation culturelle essentielle. Enfin, l'ailleurs est source d'innovation et de réflexion sur ses propres formes de développement (agroécologie, la place des femmes dans la société civile).

La réflexion porte sur la conscientisation récente des liens entre solidarité internationale, qui érige le développement local et le partenariat en paradigmes programmatifs, et animation des territoires (le quartier, la commune, le village) qui sont porteurs de ces projets. Quel rôle l'aide au développement et ses réseaux joue-t-elle dans la construction des territoires solidaires en France ? A l'heure du repli sur soi et du populisme, quels arguments politiques, économiques et sociaux construire afin de maintenir, voire de développer, ces actions collectives et solidaires ?

Cadre géographique

Le cadre géographique retenu est double.

Il s'agit d'une part de la France et de l'Europe, l'objectif étant d'enrichir l'analyse de l'espace national par le biais d'expériences conduites dans d'autres régions et pays européens. L'analyse comparée permettra de davantage cerner les formes et les processus en œuvre dans les territoires solidaires.

Il s'agit d'autre part des pays du Sud abordés sous l'angle de la solidarité internationale. Le primat donné au local dans la conduite des projets de coopération décentralisée révélera d'autres aspects des territoires solidaires. De même, seront évoquées, dans un atelier animé par CENTRAIDER, les formes de retour des expériences solidaires des Suds entraînant la constitution de territoires solidaires en France.

Bibliographie citée :

- Aguilera Thomas, Rouzeau Marc, 2020, *Le gouvernement des solidarités ; Enjeux sociopolitiques et territoires d'action*, Berger-Levrault, coll. Au fil du débat, 290 p.
- Alix Nicole, Bancel Jean-Louis, Coriat Benjamin, Sultan Frédéric, 2018, *Vers une République des biens communs ?* éd. Les liens qui libèrent, 320 p.
- Ascher François, Godard Francis, 1999, « Vers une troisième solidarité », *Esprit*, n° 258, p. 168-189
- Bioteau Emmanuel, 2018, *Économie sociale et solidaire. Communautés, solidarités, Contribution à une géographie des solidarités*, Habilitation à Diriger des recherches, université d'Angers
- Barnaud C., Mathevet R., 2015, « Géographie et participation : des relations complexes et ambiguës », p. 263-286, in Mathevet R. et Godet L. (dir) *Pour une géographie de la conservation. Biodiversités, natures et sociétés*, L'Harmattan, Paris.
- Blandin Patrick, 2018, « Crise environnementale ? Crise éthique », *La Croix*, 10 septembre 2018 : 31.
- Bonnefoy M., 2015, « En Centre-Val de Loire, la pauvreté plus répandue dans les pôles urbains et les territoires isolés », *Insee Analyses Centre-Val de Loire*, n° 14, juin 2015, 4 p.
- Bourg D., 2018, *Une nouvelle terre. Pour une autre relation au monde*, Desclée de Brouwer, 240 p.
- Bucolo Elizabetta, Devalfard Hervé, Fontaine Geneviève, 2019, *Territoires solidaires en commun : controverses à l'horizon du translocalisme*, Programme des rencontres de cerizy du 12 au 19 juillet 2019,

<https://cerisy-colloques.fr/territoiresolidaires2019/>

- Bret Bernard, Gervais-Lambony Philippe, Hancock Claire, Landy Frédéric, 2010, *Justice et injustices spatiales*, éd. EAN, 315 p.
- Burricand Carine, Gleizes François, 2016, « Trente de vie associative. Une participation stable mais davantage féminine », *INSEE Première*, n° 1580, 4 p., <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908144>
- CENTRAIDER, 2017, La solidarité internationale. Des apports inestimables pour les territoires de la région Centre Val-de-Loire, *Revue de Centraider* n° 40, 44 p.
- Charmillot Maryvonne, 2008, « Aider, c'est pas donné ! Réflexions sur l'aide au développement », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2008/2, n° 6, p. 123-138.
- Colletis Gabriel, Pecqueur Bernard, 2018, « Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. Le rôle de la proximité géographique », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2018, n° 5-6, p. 993-1011
- Davezies Laurent, 2014, *La nouvelle question territoriale*, Note Terra Nova
- Dragan Alexandru, 2016, *Dynamiques spatiales, politiques, économiques et sociales de l'ESS en Roumanie*, Thèse de doctorat de l'université d'Angers.
- Draperi Jean-François, 2014, *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*, Dunod, 288 p.
- Draperi Jean-François, 2017, *Histoire(S) d'économie sociale et solidaire*, éd. Les petits matins, 206 p.
- Durkheim E., 1893, *De la division du travail social*, PUF.
- Estèbe Philippe, 2015, *L'égalité des territoires, une passion française*, coll. La ville en débat, Paris, Presses Universitaires de France, 96 p.
- Gandhi Mohandas K., 1969, *Tous les Hommes sont frères. Vie et pensées du Mahatma Gandhi d'après ses œuvres (textes choisis)*, Paris, Gallimard (Folio), 1969
- Gauchet Marcel, 2016, *Comprendre le malheur français*,
- Gervais-Lambony Philippe, (dir), 2009, « Justice spatiale », *Les Annales de Géographie*, 2009, 1-2 ; n° 665-666, 168 p.
- Guilluy Christophe, 2015, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, 192 p.
- Guilluy Christophe, 2016, *Le crépuscule de la France d'en haut*, Flammarion, 272 p.
- Guilluy Christophe, 2018, *No Society. La fin de la classe moyenne occidentale*, Flammarion, 196 p.
- Grésillon Etienne, Alexandre Frédéric, Sajaloli Bertrand, 2016, *La France des marges*, Paris, Colin, 446 p.
- Hall T. Edward, 1971, *La dimension cachée*, Paris, Points, réédition 1978, 254 p.
- Hochedez Camille, Le Gall Julie, 2016, *Justice alimentaire et agriculture : introduction*, *Justice spatiale*, Université Paris Ouest Nanterre, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01342994>
- Reynaert Lyse, d'Isanto Aurélien, 2016, « Neuf associations sur 10 fonctionnent sans salarié », *INSEE Première*, n° 1587, 8 p., <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908153>
- Larrère Catherine, 2009, « La justice environnementale », *Multitudes*, n° 36, p. 156-162
- Laville Jean-Louis, 2016, *L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats* Points, 480 p.
- Laville J.-L., 2019, *Réinventer l'association. Contre la société du mépris*, Desclée de Brouwer, 240 p.
- Laville Jean-Louis, 2020, *Le réveil de l'utopie*, éd. De l'Atelier,
- Latour Bruno, 2012, *Enquêtes sur les modes d'existence. Une anthropologie des modernes*, Paris, La Découverte, 504 p.
- Latour Bruno, 2017, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 160 p.
- Lefèvre Betty, 1998, « Mythologie de la solidarité sportive », *Corps et Culture*, n° 3
- Lussault Michel, 2017, *Hyper-Lieux*, Paris, le Seuil, coll. Sciences Humaines, 320 p.

- Mathevet R., Thompson J, Cheylan M, Gil-Fournier C, Bonnin M., 2010, « La solidarité écologique : un nouveau concept pour une gestion intégrée des parcs nationaux et des territoires », *Nature-Sciences-Sociétés*, n° 18, p. 424-433
- Mazaud Caroline, Pierre Geneviève, 2019, « Un territoire rural dans la transition énergétique : entre démarche participative et intérêts particuliers », in Renaud Hourcade et Sophie L ? Van Neste (dir), « Engagements et action publique face à la crise climatique », *Lien social et politique*, n° 82, p. 118-138.
- Mauss Marcel, 1973, « Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques » *In Sociologie et Anthropologie*, PUF, Collection Quadrige, 1973, p. 149-279
- Ostrom Elinor, 1990, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, 1990, rééd. 2015.
- Pecqueur Bernard, Gumuchian Bernard, 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Eyrolles, 252 p.
- Pierre Genevieve, 2013, *Produire pour son territoire. De l'autonomie agricole au projet local agro-énergétique*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Caen, 356 p.
- Putnam Robert, 2000, *Bowling alone: the Collapse and revival of American Community*, S&S International, 550 p.
- Putnam Robert, 2003, *Better Together : restoring the American Community*, S&S International, 352 p.
- Sabourin Eric, 2012, *Organisations et sociétés paysannes*, QUAE, coll. Synthèses, 280p.
- Slocum Rachel, Cadieux Valentine, Blumberg Renata, 2016, « Solidarité, espace et « race » : vers des géographies de la justice alimentaire, *Justice spatiale* », n° 9 : <https://www.jssj.org/article/solidarite-espace-et-race-vers-des-geographies-de-la-justice-alimentaire/>
- Tönnies Ferdinand, 2010, *Communautés et sociétés. Catégorie fondamentale de la sociologie pure*, Paris, PUF, *Le lien social*, 336 p. Édition originale, 1887, *Gemeinschaft und Gesellschaft, Abhandlung des Communismus*

Comité d'Organisation

Les membres du CEDETE :

Geneviève PIERRE, Professeure, directrice du CEDETE, université d'Orléans

Bertrand SAJALOLI, maître de conférences, CEDETE, université d'Orléans et Membre du Conseil de l'AGF

Franck GUERIT, maître de conférences, CEDETE, université d'Orléans

Laurent AUCHER, sociologue, IUT de Bourges, CEDETE, université d'Orléans

Frédéric BARNIER, sociologue, IUT de Bourges, CEDETE, université d'Orléans
José CHABOCHE, maître de conférences, CEDETE, université d'Orléans
Oumar MAREGA, maître de conférences, CEDETE, université d'Orléans
Nathalie MARTIN, maître de conférence, psychosociologue, IUT de Bourges, CEDETE, université d'Orléans
Christine ROMERO, maître de conférences, CEDETE, université d'Orléans
Alain SCHOENY, PRAG, CEDETE, université d'Orléans

Marie-Laure BERNON, doctorante, CEDETE, université d'Orléans
Marie DAGONNEAU, doctorante, CEDETE, université d'Orléans
Pulchérie DIMVBA-YABALA, doctorante, CEDETE, université d'Orléans
Cathy GEMON, doctorante, CEDETE, université d'Orléans
Anna REUX, doctorante, CEDETE, université d'Orléans

La promotion 2021-2022 des étudiants du master GAED, Parcours DDLS (Développement Durable Local et Solidaire). Sous la responsabilité de Franck Guérit, cette promotion s'engagera dans le déroulement du colloque en présentant des travaux conduits dans le cadre des projets tuteurés (exposition), en animant des ateliers et en organisant des manifestations hors-les-murs (cafés géo).

Les membres du Conseil de l'AGF :

Samuel DEPRAZ (Maître de Conférences, Université Jean Moulin-Lyon 3)
Édith FAGNONI (Professeure, Sorbonne Université)
Monique POULOT (Professeure, Université Paris Ouest – Nanterre La Défense)
Colette RENARD-GRANDMONTAGNE (Maître de Conférences, Université de Lorraine, Nancy)
Bertrand SAJALOLI (Maître de Conférences, Université d'Orléans)
Florence SMITS (Inspectrice Générale)

Personnalités extérieures :

Frédéric ALEXANDRE, Professeur, laboratoire PLEIADE, université de Paris XIII
Emmanuel BIOTEAU, maître de conférences HDR, laboratoire ESO, université d'Angers
Étienne GRESILLON, maître de conférences, laboratoire LADYSS, université de Paris
Renaud METTRE, Conseiller départemental du Cher, Maire-adjoint de Bourges et Président de CENTRAIDER
Céline LEROUX, directrice de CENTRAIDER.

Comité Scientifique

Les membres du CEDETE :

Geneviève PIERRE, Professeure, directrice du CEDETE, université d'Orléans
Bertrand SAJALOLI, maître de conférences, CEDETE, université d'Orléans
Franck GUERIT, maître de conférences, CEDETE, université d'Orléans
Laurent AUCHER, sociologue, IUT de Bourges, CEDETE, université d'Orléans
Frédéric BARNIER, sociologue, IUT de Bourges, CEDETE, université d'Orléans
José CHABOCHE, maître de conférences, CEDETE, université d'Orléans
Oumar MAREGA, maître de conférences, CEDETE, université d'Orléans
Nathalie MARTIN, psychosociologue, IUT de Bourges, CEDETE, université d'Orléans
Christine ROMERO, maître de conférences, CEDETE, université d'Orléans
Alain SCHOENY, PRAG, CEDETE, université d'Orléans

Les membres du Conseil de l'AGF :

Samuel DEPRAZ (Maître de Conférences, Université Jean Moulin-Lyon 3)
Edith FAGNONI (Professeure, Sorbonne Université)
Monique POULOT (Professeure, Université Paris Ouest – Nanterre La Défense)
Colette RENARD-GRANDMONTAGNE (Maître de Conférences, Université de Lorraine, Nancy)
Bertrand SAJALOLI (Maître de Conférences, Université d'Orléans)
Florence SMITS (Inspectrice Générale)

Personnalités extérieures et/ou internationales :

Frédéric ALEXANDRE, Professeur, laboratoire PLEIADE, université de Paris XIII
Najet AROUA, laboratoire LACOFUMA, université de Biskra (Algérie)
Catherine BAROIN, Anthropologue, Directrice de recherche au CNRS
M. BHARATHI, Président de l'ONG *Dhan Foundation* (Inde)
Emmanuel BIOTEAU, maître de conférences HDR, laboratoire ESO, université d'Angers
Elena CIANI, Maître de conférences, université de Bari (Italie)
Aladji Madior DIOP, Professeur sociologie, université de Bambey (Sénégal)
Alexandru DRAGAN, docteur, université de Timisoara (Roumanie)
Mickael MOTELICA, Professeur, laboratoire ISTO, université d'Orléans
Issouf ELLI MOUSSAMI, Président de l'ONG La Saharienne
Bernard FAYE, Directeur de recherche émérite, IRD
Étienne GRESILLON, maître de conférences, laboratoire LADYSS, université de Paris
Hélène GUETAT-BERNARD, Professeure, Institut Français de Pondichéry
Frédéric LANDY, Professeur, université de Paris-Nanterre et Institut de Pondichéry (Inde)

Alain PAYEN, Président de l'ONG A.S.I.E.

Alain SANOU, sociologue, professeur université de Ouagadougou (Burkina Faso)

Laura VERDELLI, maître de conférences, université de Tours

Modalités de soumission :

Date de remise des propositions de communication : 15 juin 2021

Modalités d'envoi : Un titre (en français et en anglais) et un résumé de 3500 signes accompagné de 5 mots clés. Les propositions sont à envoyer par mail, en .docx, à :

bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr

genevieve.pierre@univ-orleans.fr

franck.guerit@univ-orleans.fr

Date d'acceptation des communications : 15 septembre 2021

Date des communications : 3 et 4 décembre 2021

Après examen en double aveugle, les communications retenues seront publiées dans un numéro spécial du *Bulletin de l'Association de Géographes Français* et dans une autre revue de géographie référencée. Des articles consacrés à la solidarité internationale seront en outre proposées, en format réduit, pour le Bulletin de Centraider. Ces communications seront remises avant le 1 mars 2022.